

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 2022/49 en date du 19 décembre 2022, le Maire de Dolus d'Oléron a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur une modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Dolus d'Oléron.

La modification porte sur le point suivant :

- L'emprise au sol autorisée dans la zone Ux sera augmentée de 60 à 75 %.

A cet effet, Madame BERTINEAU Marie-Christine a été désignée par le tribunal administratif de Poitiers en qualité de commissaire enquêtrice.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Dolus d'Oléron, du mardi 24 janvier au vendredi 24 février 2023 inclus soit une durée de 32 jours.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable sur le site internet de la mairie à l'adresse suivante : <https://ville-dolus-oleron.fr/>

Le public pourra consulter le dossier et **consigner ses observations sur le registre d'enquête** déposé en mairie de Dolus d'Oléron aux jours et horaires suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h à 12h.

Madame la commissaire enquêtrice recevra le public:

- le Mardi 24 janvier 2023 de 9h30 à 12h30 en mairie de Dolus d'Oléron
- le Samedi 11 février 2023 de 9h00 à 12h00 en mairie de Dolus d'Oléron,
- le Vendredi 24 février 2023 de 14h00 à 17h00 en mairie de Dolus d'Oléron.

La commissaire enquêtrice recevra également les observations du public selon les modalités suivantes :

- **Par courrier**, jusqu'au Vendredi 24 février 2023 minuit à l'adresse suivante :

Madame la commissaire enquêtrice

Mairie de Dolus d'Oléron, Place Simone Veil, 17550 Dolus D'Oléron

- **Par voie électronique** jusqu'au Vendredi 24 février 2023 minuit à l'adresse suivante : urba@dolusoleron.fr

Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice pourront être consultés en commune de Dolus d'Oléron à l'issue de l'enquête, aux heures et jours d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune <https://ville-dolus-oleron.fr/>

Le projet de modification n°2 de PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête, fera ensuite l'objet d'une approbation par le conseil municipal

Toutes informations peuvent être demandées à Monsieur le maire de Dolus d'Oléron